

INFORMATION ET COMMUNICATION

Rue de l'Hôpital 2 CH-2800 Delémont t +41 32 420 50 50 secr.sic@jura.ch

Delémont, le 1er février 2021

Communiqué de presse

COVID-19 : le rythme de vaccination dans le Jura revu à la baisse en raison des retards de livraisons des doses

La vaccination contre le coronavirus a débuté il y a un mois dans le canton du Jura. Avec quelque 120 injections réalisées quotidiennement dès le 18 janvier, la capacité du CEVAC devait rapidement passer à 500, voire 600 à 700 injections par jour. Le retard des livraisons des doses empêche cette augmentation du rythme de la vaccination. Toutes les personnes qui ont reçu leur première dose sont toutefois assurées de recevoir la seconde dans le délai prévu par les recommandations de la Confédération.

Les livraisons du vaccin contre le coronavirus prennent du retard en Suisse et le canton du Jura n'est pas épargné. Le vaccin Pfizer/BioNTech n'est plus livré pour l'instant, alors que le vaccin Moderna arrivera les prochaines semaines dans des quantités revues à la baisse. Ainsi, la montée en puissance prévue du rythme de la vaccination au centre de vaccination cantonal (CEVAC) ne peut pas être mise en œuvre telle qu'envisagée. Dès son ouverture le 18 janvier, il avait été annoncé que de 120 injections quotidiennes, la capacité pourrait rapidement augmenter à 500, voire 600 à 700 injections par jour. En raison de ces retards de livraisons, le rythme de la vaccination dans le Jura est resté de l'ordre de 120 vaccinations par jour.

Ainsi, plusieurs milliers de personnes éligibles déjà inscrites via le formulaire d'éligibilité qui se trouve sur le Guichet virtuel, via la hotline vaccination ou via leur médecin, restent dans l'attente d'un rendez-vous pour se faire vacciner au CEVAC. Cette situation s'explique par le fait qu'il est impossible à ce stade de proposer plus de rendez-vous aux Jurassiennes et Jurassiens souhaitant se faire vacciner en raison du manque de vaccins. L'objectif principal est d'assurer une vaccination complète avec deux injections. Les rendez-vous sont pris dès lors que les deux injections peuvent être garanties. Le Gouvernement jurassien remercie la population pour sa compréhension et lui demande de faire preuve de patience. Les vaccinations auront lieu mais cela prendra un peu plus de temps que ce qui avait été initialement prévu.

La stratégie de vaccination adoptée dans le canton du Jura permet toutefois de garantir aux personnes ayant reçu leur première dose, de recevoir la seconde dans les délais fixés par la Confédération, c'est-à-dire entre trois et six semaines après la première injection. Jusqu'ici, 1'069 personnes ont reçu la première dose par l'équipe mobile de vaccination alors que l'injection de la seconde débute ce lundi 1er février dans les institutions. Au CEVAC, 1'114 personnes ont reçu la première dose et recevront la seconde à partir de la semaine du 15 février 2021. Avec les 606 premières injections réalisées à l'Hôpital du Jura, cela représente un total de 2'789 personnes qui ont reçu la première dose dans le canton du Jura.

Flou autour des prochaines livraisons

Les perspectives de livraison des doses de vaccin contre le coronavirus restent floues pour les prochaines semaines, il est dès lors difficile de définir l'évolution du nombre de personnes qui pourra se faire vacciner au CEVAC dans les semaines à venir. En raison de ces retards, la possibilité de

permettre aux médecins et pharmaciens de procéder à la vaccination directement dans les cabinets et pharmacies est de facto repousser à une date ultérieure. Les préparatifs se poursuivent cependant afin de pouvoir monter très rapidement en puissance si une grande quantité de vaccins devait arriver dans notre pays ces prochains mois.

Malgré la temporisation forcée de la vaccination dans le Jura, le bilan du premier mois d'injections est bon. Le nombre des personnes annoncées est aussi encourageant pour la suite de la campagne. A ce jour, plus de 8'600 Jurassiennes et de Jurassiens ont fait les démarches initiales pour être vaccinés.

Afin de vacciner en priorité les personnes les plus vulnérables, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a défini quatre groupes cibles. Au sein de ces groupes cibles, des priorités ont dû être définies par manque de doses suffisantes, et ceci même au sein des personnes constituant le groupe prioritaire No1.

Le canton du Jura a décidé de débuter sa campagne de vaccination par les résidents en institutions de la santé et du social et leur personnel par l'intervention d'une équipe mobile de vaccination, ainsi que par l'Hôpital du Jura au regard de sa place prépondérante dans le système de santé. La priorité est mise actuellement sur les personnes les plus vulnérables (âge et/ou maladies chroniques), vivant hors institutions. L'ensemble de ce groupe sera vacciné d'ici la fin février, représentant plus de 2'000 personnes. Viendront ensuite les personnes qui côtoient ces personnes vulnérables, conjoint, personnel de soins, services d'urgences. L'objectif principal est d'assurer une couverture maximale pour ces personnes particulièrement à risque en leur offrant une vaccination complète (deux injections) dans les meilleurs délais.

Rappelons que malgré une vaccination complète (dix jours après la seconde dose), le respect des gestes barrières, comme le port du masque ou l'hygiène des mains, doivent continuer à être poursuivis. Seule une couverture de 70% de la population permettra de lever tout ou partie des mesures sanitaires actuelles.

Dépistage renforcé dans le Jura

Le Conseil fédéral a annoncé mercredi dernier que la Confédération prendra désormais en charge le coût du dépistage des personnes non symptomatiques, sachant que plus de la moitié des contaminations à la COVID-19 sont le fait de cette population qui ne sait pas qu'elle est porteuse du virus puisqu'elle ne présente aucun symptôme. Cette décision a pour objectif principal d'identifier et combattre le plus tôt possible les foyers d'infection, notamment dans les écoles et les institutions pour personnes vulnérables. Le dépistage sera donc renforcé dans le canton du Jura. Ainsi, par exemple, si un écolier est testé positif au coronavirus, toute sa classe sera désormais testée dans un bref délai afin de pouvoir mettre en place très rapidement les mesure adéquates. Ce renforcement du dépistage est rendu indispensable par le développement rapide de nouveaux variants, souvent davantage contagieux, et a pour but de ne pas mettre en quarantaine inutilement de nombreuses personnes.

En dépit de la vaccination et de tests à grande échelle, le respect des règles d'hygiène (distance sociale, port du masque et lavage des mains) et les mesures en vigueur, notamment les plans de protection demeurent indispensables. La situation sanitaire est certes stable, mais le nombre de nouvelles personnes contaminées quotidiennement reste très élevé. Le Gouvernement jurassien invite donc la population à poursuivre ses efforts et faire preuve de responsabilité individuelle pour se protéger, mais aussi pour protéger les autres dans un esprit de solidarité.

Retrouvez l'intégralité des informations en lien avec la pandémie de COVID-19 sur le site Internet www.jura.ch/coronavirus. La hotline cantonale est joignable 7 jours sur 7 au 032 420 99 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi et dimanche de 9h à 16h).

Personnes de contact Jacques Gerber, ministre de la Santé, de l'Economie et de l'Agriculture, tél. 032 420 52 03 Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 22 Christian Lanz, médecin cantonal, tél. 032 420 51 32.